

A l'attention des membres du Comité de
quartier n° 6 / Brandegaudière – La Gare

Dossier suivi par :
Pole Direction Générale
☎ : 04 76 50 47 18
mél : pole.dg@ville-voreppe.fr

Voreppe, le 2 juin 2015

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 7 avril dernier, nous vous prions de trouver de trouver ci-après les premiers éléments de réponses apportés aux fiches navettes que vous nous avez transmises.

Fiche navette n°1 – Pollution visuelle

- Accumulation de panneaux publicitaires aux abords de la casse

Réponse :

La réglementation a évolué ces dernières années, elle évoluera encore courant été 2015, la Ville mettra en place une procédure afin de faire déposer (ou pas) les pré enseignes existantes.

Concernant la frange des casses, il convient de préciser que la ville n'est pas propriétaire des accotements de la contre allée, ce qui en l'état ne permet pas d'engager d'aménagements dans ce secteur. Une demande sera faite aux divers maîtres d'ouvrage pour améliorer l'aménagement paysager du secteur.

Fiche navette n°2 – Eaux pluviales – rue des Pervenches

- Mettre un collecteur d'eaux pluviales

Réponse :

Le secteur est à majorité constitué de voiries privées, le code civil s'applique, les eaux doivent être traitées à la parcelle par chacun des propriétaires ou copropriétaires s'agissant des voiries. La Ville n'envisage pas la réalisation de travaux de collecte des eaux pluviales dans ce secteur (l'ensemble du réseau hydraulique du quartier est déjà saturé lors de fortes pluies).

Fiche navette n°3 – sécurité de la route de Palluel

- Limiter la circulation à 50 kms/h sur toutes la route de Palluel

Réponse :



Un panneau de limitation de vitesse à 50 Km/h et/ou d'entrée d'agglomération sens descendant seront installés dans le cadre des aménagement temporaire de limitation de vitesse qui seront réalisés début juin sur la partie haute de la route de Palluel.

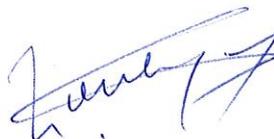
Dans l'attente de notre prochaine rencontre, qui aura lieu le mardi 2 juin 2015 à 20h00, nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Marc DESCOURS



Conseiller municipal délégué
à la sécurité des ERP et
aux comités de quartiers

Jean-Louis SOUBEYROUX



Adjoint chargé de la politique de la ville,
de la vie des quartiers, de la citoyenneté,
et de la sécurité